

Questions orales

ministre du Québec déclarer qu'il ne voulait entendre parler que de négociations bilatérales avec le gouvernement fédéral. Nous savons depuis la semaine dernière que le ministre des Finances prévoit discuter et négocier de nouveaux accords financiers avec les provinces et nous avons quelques comités et commissions qui étudient présentement la question constitutionnelle.

Ma question au premier ministre suppléant est simple. Peut-il garantir aujourd'hui au nom du gouvernement, qu'il n'y aura de négociations avec aucune province ou aucun groupe de provinces tant que l'on n'aura pas entendu le peuple canadien et tant que toutes les commissions et tous les comités n'auront pas présenté leur rapport?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il n'y aura pas de garantie de la sorte. Le gouvernement continuera à échanger normalement avec les provinces du Canada, tant en ce qui concerne les questions financières que les autres questions. Les accords financiers dont parle le chef du Nouveau Parti démocratique ne sont pas à proprement parler des accords courants, mais ils s'inscrivent dans un processus régulier. Des accords quinquennaux sur la péréquation arrivent à échéance l'an prochain, et il faudra discuter et négocier des accords financiers avec les provinces. Il s'agit de discussions financières plutôt que constitutionnelles.

Personne ne suggère de modifier la répartition des pouvoirs. Il s'agit de transferts de fonds du gouvernement fédéral vers les provinces. Nous continuerons d'administrer normalement le Canada comme s'y attend la population.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je crois important que le gouvernement garantisse aux Canadiens qu'il n'y aura pas de négociations bilatérales qui se répercuteront sur des discussions constitutionnelles futures. J'ai une autre question à poser.

[Français]

Le premier ministre a dit que les sous-ministres se rencontrent pour conseiller le gouvernement sur l'unité nationale. Est-ce que le premier ministre, le gouvernement, va déposer à la Chambre, aujourd'hui, les termes de référence qui ont été donnés aux sous-ministres? Aussi, peut-il nous assurer que le produit final sera déposé à la Chambre et disponible pour tous les Canadiens et Canadiennes?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il n'y a rien d'inhabituel dans la manière dont le gouvernement cherche à obtenir des avis sur les questions constitutionnelles. Les sous-ministres du gouvernement sont là pour administrer les ministères et pour conseiller le gouvernement.

Le premier ministre a demandé l'avis de certains sous-ministres sinon de tous les sous-ministres au sujet de négociations constitutionnelles possibles, et ceux-ci donneront leur avis au gouvernement lorsqu'ils auront terminé leur travail.

Aucun mandat ne peut être déposé aujourd'hui, et les conseils donnés au gouvernement seront suivis par le premier ministre et le gouvernement dans la mesure où ils estiment que ces conseils doivent l'être. Au fur et à mesure des événements, nous verrons quels conseils suit le gouvernement.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, si quelque chose ressort, je pense, des négociations constitutionnelles en cours au Canada, c'est qu'il faut que tous les Canadiens y participent. La décision de la Cour suprême de Colombie-Britannique rendue la semaine dernière contre les Gitksan Wet'suwet'en a soulevé à nouveau de nombreuses questions au sujet des titres et des droits des autochtones, étant donné en particulier que cette décision laisse entendre qu'ils ne s'appliquent pas dans cette province.

À mon avis, cela signifie que le gouvernement doit promettre à tous les Canadiens qu'il est vraiment désireux de régler les questions autochtones en suspens dans cette série de négociations constitutionnelles. Il faut le faire à l'occasion de cette série d'entretiens, et tous les Canadiens doivent y participer.

Le premier ministre suppléant peut-il assurer à la Chambre que les questions autochtones constitueront une partie importante de cette série d'entretiens sur la Constitution?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, cette série de négociations constitutionnelles, tous les partis sont d'accord à ce sujet je crois, s'adresse à tous les Canadiens, à toutes les provinces, et à tous ceux qui ont des intérêts dans ces questions, y compris les groupes autochtones du Canada. Aussi les intérêts et les questions autochtones feront certainement partie des discussions qui auront lieu dans cette série de négociations constitutionnelles. On l'a indiqué clairement.